

Chère adhérente, cher adhérent,

L'A.A.E.-E.N.S.G. vous invite à son assemblée générale annuelle qui se tiendra aux date, heure et lieu précisés sur la convocation ci-jointe. Votre attention est attirée sur les 4 points suivants :

Cotisations

Le bureau vous invite à verser dès maintenant votre cotisation pour 2010.

Paiement cotisation par chèque à l'ordre de A.A.E.- E.N.S.G. Cotisation titulaire : 20,00 euros, retraité 15,00 euros, étranger en activité (1^{ère} cotisation) et élève : gratuit. Préciser la (ou les) année(s) et le (ou les) adhérent(s) concerné(s).

Pouvoir

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, remplissez le pouvoir ci-joint et adressez-le au bureau après avoir désigné un membre qui sera présent pour lui déléguer vos votes.

Candidatures au conseil d'administration

Chaque adhérent peut être candidat à l'élection du renouvellement du conseil d'administration.

Point à porter sur l'ordre du jour de l'assemblée générale

Si vous souhaitez ajouter un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale, adressez au bureau l'objet de votre question au moins la veille de l'AG (par mail à l'adresse luc.mathis@ign.fr).

Le bureau